

1 Oct 1 copie a la comptabilite le 16.9.54 -

VILLE DE ROYAN
Arrondissement
de
Rochefort
Département
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil Municipal

Séance du 23 NOVEMBRE 1953

OBJET

construction des
locaux du centre
d'apprentissage du
Bâtiment

53107

Conventions du
Approuvé le

Le **Vingt trois novembre** ~~1953~~ ¹⁹⁵⁴ ~~neuf cent cinquante trois~~ le Conseil Municipal de Royan, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. BRUSSET, ~~max~~

Étaient présents: MM. Brusset- Delsalle- Seugnet- Reutin-Castelnau Couzinet- Gaussel - Melle Fouché - M. Council- Domecq-Lafage Bourdeille- Narteau-Laurent-Bourdonneau-Martaud-Chamboulan Rochedereux - Chanut- Papeau- Guilhaoua - Guillaud formant la majorité des membres en exercice.

Étaient représentés: Simon par M. Domecq- M. Pouget par M. Council M. Vaucheret par M. Chamboulan- M. Dufour par M. Rochedereux Monsieur Council a été élu Secrétaire.
M. le Président ouvre la séance

M. SEUGNET rend compte des assurances données par M. le Directeur de l'Enseignement Technique (entrevue du 16 Octobre à Paris)

En raison de ces assurances et parce que le bâtiment que le Centre d'Apprentissage désire construire fait partie des locaux définitifs prévus par l' E.T. pour le Centre d'Apprentissage du Bâtiment de ROYAN, la Commission des Finances consent à ce qu'il soit ouvert un crédit de 3.750.000 frs sur la créance " Caserne Champlain " pour achat de matériaux que le C.A. mettra en oeuvre pour réaliser la construction dont le projet est déposé (atelier de peinture - salle de technologie - salle de dessin - salle de mathématiques - le tout attenant au blockhaus central adopté à l'unanimité .

Cette décision sera portée à la connaissance de M. le Délégué Départemental du M.R.U afin que les crédits correspondants soient réservés par la Commission Départementale.

APPROUVE

ROCHEFORT S/MER le 6.9.54
Le Sous- Préfet
signé: illisible

Pour extrait conforme
Pr le Député-Maire
l'Adjoint Délégué
signé: SEUGNET

POUR COPIE CONFORME
MAIRIE DE ROYAN, le 13.9.54



Pour le Délégué
l'Adjoint Délégué

Loualle